

Le Parlement européen se prononce pour la création d'un organisme de régulation de l'internet chargé de négocier avec les organisations internationales

Le Parlement européen a appelé la Commission à prendre une part plus active dans la régulation de l'internet et à créer pour cela un organisme chargé de négocier avec les organisations internationales en charge du réseau mondial. Se félicitant du projet de création d'un nom de domaine ".eu", il incite la Commission à travailler à la naissance d'un cadre strict et homogène au sein de l'Union européenne en matière d'attribution de noms de domaine. Les eurodéputés souhaitent enfin que soit garantie l'indépendance de l'ICANN vis-à-vis des États-Unis et que son comité directeur soit ouvert à des représentants de tous les continents, y compris l'Afrique.